

## Un accompagnement aux agriculteurs du Saulnois pour favoriser le maintien de l'élevage

L'agriculture est une des principales activités économiques du territoire du Saulnois. Elle compte près de 69 000 hectares de surface agricole utile pour environ 600 exploitations. Consciente de son rôle prépondérant en termes d'alimentation, de développement durable et d'indépendance énergétique, la Communauté de Communes du Saulnois reconduit en 2022, son accompagnement des agriculteurs dans leurs investissements à travers une aide financière directe spécifiquement orientée sur le **maintien des élevages dans le Saulnois**.

Les agriculteurs pourront être aidés à hauteur de 20% dans la limite des règles de cumul du cadre réglementaire, sur leurs investissements de 2 500 € HT minimum. Le plafond d'aide maximum est fixé à 3 000 €.

Pour être éligible, le projet doit répondre à une ou plusieurs de ces catégories :

- Aide à la surveillance du troupeau
- Maintien des espèces dans les pâtures
- Semi des cultures liés à l'alimentation des bêtes, hors céréales
- Matériels de contention
- Technologies d'élevages pour améliorer le quotidien des éleveurs

Pour effectuer votre demande, il vous suffit de prendre connaissance du règlement et des modalités d'intervention et de compléter le formulaire de demande d'aide « soutien aux agriculteurs ». Les documents sont téléchargeables sous la rubrique « économie » du site de la CC du Saulnois [www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr)

### **Contact Presse :**

Cécile CHAPUT  
03 87 05 80 76  
[cecile.chaput@cc-saulnois.fr](mailto:cecile.chaput@cc-saulnois.fr)

### **Contact CCS :**

Darlène TOUSSAINT  
03 87 05 80 74  
[darlene.toussaint@cc-saulnois.fr](mailto:darlene.toussaint@cc-saulnois.fr)